



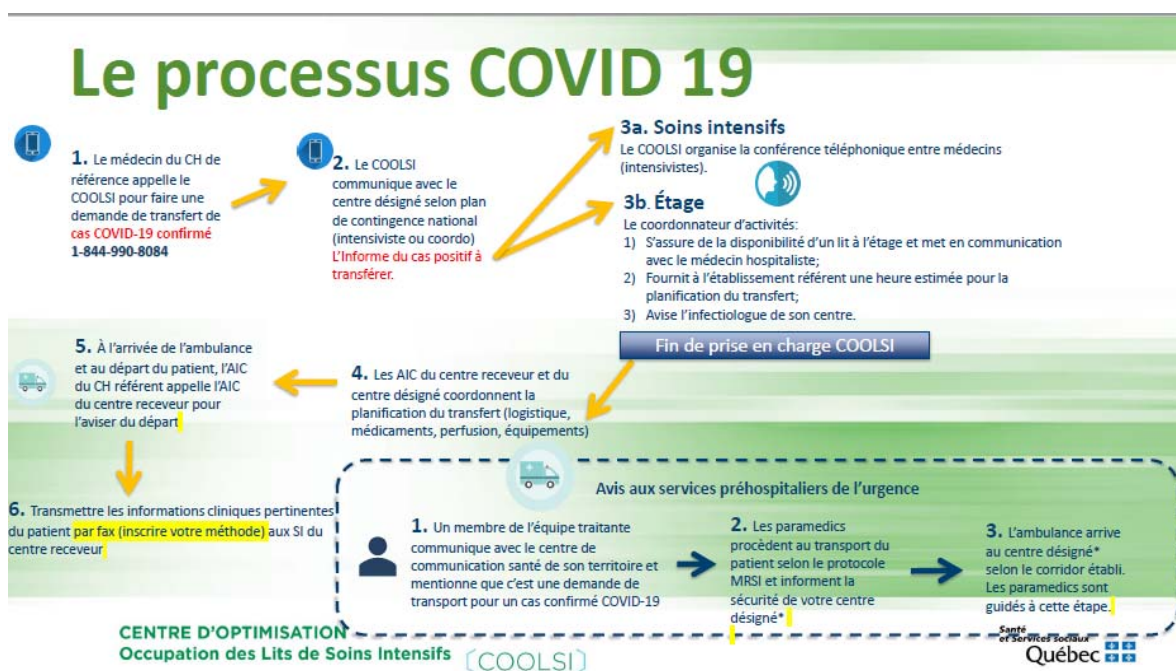
DESTINATAIRES : À tous les médecins
À tous les gestionnaires

EXPÉDITEUR : Martine Montigny, M.D., MSc.
Directrice adjointe médicale à la direction des services professionnels

DATE : 21 mars 2020

Objet : Transfert des patients COVID-19 positifs dans les centres désignés

Tout transfert de patient COVID-19 vers un centre désigné, qu'il nécessite ou non des soins intensifs, devra se faire au moyen de l'outil COOLSI



Le plan de contingence des soins critiques prévoit l'activation par le MSSS de centres désignés en 4 phases. Les phases 1 et 2 sont activées au moment d'écrire ces lignes. Notre établissement fait partie de la phase 3.

Nous sommes donc actuellement appelés à transférer des patients, mais nous devons non seulement garder nos patients mais également accepter des transferts dès que la phase 3 sera activée.

Lorsque la phase 4 sera activée, tous les établissements accueilleront les patients COVID-19 positifs et les critères de transfert ne seront plus basés sur la présence de COVID-19.

p. j. COVID-19 : diapos 7 à 11

DE L'INFORMATION EN TOUT TEMPS

→ www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019

→ www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov